

Procès-Verbal de la Réunion de Comité du CBF

Samedi 20 Juin 2015 - Locaux de la société Centrale Canine - Aubervilliers (93)

Ordre du jour

1. Nouveaux adhérents
2. Courrier
3. Elections
4. Modifications des cotations
5. Dernières mises au point de la Nationale d'Elevage 2015
6. Courrier concernant l'exposition de Bailleul sur Thérain
7. Prévisions Nationale d'Elevage 2016 (jury – lieu – dates)
8. Questions diverses

Présents:

Michèle Gaulier
 Corinne Jessin
 Jean-François Kranklader
 Bernard Lagnié
 Christiane Lagnié
 Claude Lefranc
 Françoise Leroux
 Annie-Paule Lombardi
 Liliane Obert
 Michèle Serpaggi

Absents:

Marie-Geneviève Champromis
 Thierry Lhote
 Nathalie Nicolas

La séance est ouverte à 11.10 h

Mesdames Marie Geneviève Champromis, Nathalie Nicolas et M Thierry Lhote ont averti qu'ils seraient absents pour raisons personnelles. Ils sont excusés..

1. Nouveaux adhérents

Présentés par la trésorière, 14 nouveaux adhérents sont acceptés à l'unanimité des présents.

2. Courrier

Le président lit :

- **Une lettre de la Société Canine de Dordogne** demandant une Spéciale pour l'exposition à CACS de Sorges (24) en 2016. Christiane Lagnié, responsable des délégations va contacter la déléguée régionale, Nathalie Nicolas, pour qu'elle confirme cette spéciale auprès de la SC concernée et s'engage à distribuer les coupes.
- **Une lettre du Docteur Philippe Hanus**, président du Club Cynophile du Toulouais, informant le Club que le Challenge Inter race 2015 qui devait avoir lieu à Dommartin-les-Toul les 17 et 18 octobre 2015 a été annulé, le président de l'organisation ayant démissionné.
- **Une lettre de M Raymond Joliveau** de Ruperroux dans l'Orne (61) qui invite les Bouviers des Flandres à « la Fête de la Chasse et de la Pêche » organisée à Versailles du Cheval du Haras du Pin (61) les 8 et 9 Août 2015. Outre la tenue d'un stand de race, les bouviers des Flandres pourront participer en faisant des démonstrations de travail (obéissance, attelage, etc...). Pour les inscriptions s'adresser à Corinne Jessin. Christiane Lagnié, responsable des délégations, contactera messieurs Elliot et Clémence, respectivement responsable régional et responsable départemental pour les prévenir de cette manifestation et leur demandera si ils peuvent s'y rendre.
- **Un courriel du Président de l'Amicale Canine du Boulou** qui nous informe que ce club organise une épreuve de Recherche Utilitaire, le weekend du 04 octobre 2015 à Varaignes (24), réservée aux bouviers des Flandres. Cette épreuve, inscrite au calendrier de la CUN, sera jugée par Mme Nathalie Camp et proposera tous les niveaux du brevet au niveau III. Le Président du Club du Boulou demande au CBF une subvention pour l'aider à l'organisation de cette épreuve. Cette demande n'est pas accordée mais le Club dotera le concours de 3 coupes qui seront envoyées au Club du Boulou. Christiane Lagnié, va demander à la déléguée régionale, Nathalie Nicolas, d'être présente à ce concours.

- **Une circulaire de la SCC** à propos de la mise en place des nouveaux titres de champion national des expositions

Titre de Champion National des Expositions

6 CACS dans des expositions nationales (CACS) obtenus à partir du 1er juillet 2015 sous 3 juges différents.

L'un des CACS doit être obtenu en « spéciale »

- + Un excellent classé à la Nationale d'Elevage
- + Les mêmes exigences que pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard seront demandées en ce qui concerne :

L'identification ADN,
 la santé,
 le comportement,
 le travail
 le pedigree.

Ce titre permettra l'engagement en classe champion dans toutes les expositions nationales, internationales en France ou à l'étranger.

Titre de Champion de France Jeune

1er Excellent en Classe Jeune à la Nationale d'Elevage ou au Championnat de France de la Société Centrale Canine à partir du 1er juillet 2015

+Les mêmes exigences que pour le titre de Champion de France en ce qui concerne

L'identification ADN,
 la santé,
 le comportement,
 le travail

Il n'y a pas de délai pour l'obtention de ce titre. De ce fait, les résultats en santé, travail, comportement peuvent avoir été obtenus après l'âge légal de la classe jeune (classe de 9 à 18 mois)

Ce titre ne permettra pas l'engagement en classe champion.

Titre de Champion de France Vétéran

Un excellent en classe Vétéran à la Nationale d'Elevage ou au Championnat de France

+Mêmes exigences que pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard en ce qui concerne

L'identification ADN,
 le comportement,

Il n'y a pas de délai pour l'obtention de ce titre

Ce titre ne permettra pas l'engagement en classe champion

Toutes ces demandes d'homologations seront envoyées par le CBF

- **Une lettre de la Société Canine du Centre** organisant les 8 et 9 octobre 2016 une exposition à CACS – CACIB à Orléans (45) nous soumettant un questionnaire en vue d'une spéciale.

Suite aux résultats des deux rassemblements qui ont eu lieu, un à Surgères (17) et un à Aix – en- Provence (13), nous constatons que ces manifestations n'attirent pas plus que les expositions.

Au rassemblement de Surgères, 2 chiens étaient inscrits. Corinne Jessin n'a reçu ni compte rendu d'activités ni photos.

Au rassemblement d'Aix-en-Provence, organisé par les délégations PACA et Rhône Alpes :

8 chiens ont passé leurs CSAU, TAN et Test de caractère.

5 babies ont participé au baby show

M Ferrero a jugé les CSAU

M Jacky Obert a jugé les TAN et les Test de Caractère

M Vizzari a jugé les confirmations et le baby show

53 personnes ont partagé l'apéritif et le repas préparé par les délégués.

Le compte rendu d'activités et le reportage photos de cette journée ont été réalisés par Jacky Obert.

M Vizzari a fait parvenir un commentaire sur les chiens confirmés et le baby show.

Nous notons toutefois que d'une manière générale, les juges qui officient ont perdu l'habitude d'envoyer au CBF un compte rendu circonstancié sur les chiens qu'ils jugent. C'est pourquoi, afin que le

club puisse faire une synthèse sur l'ensemble des chiens présentés et suivre l'évolution de la race, nous préconisons que la commission d'élevage mette en place une trame qui serait remise aux juges afin qu'ils notent l'aspect des différents chiens présentés sur les points que le club voudrait cibler tel que le crâne, la morphologie générale, le poil, les angulations etc....

3. Elections

Tout a été envoyé à Corinne Jessin pour parution sur le prochain bulletin.

- Les appels à candidatures pour les élections partielles du Comité le 05 décembre 2015, passeront sur le site et le prochain bulletin.
- Mme Leroux, responsable de la Commission des élections, a pris contact avec CEDIA pour obtenir un devis pour la préparation des bulletins de vote. CEDIA n'a encore pas donné de réponse.
- Mme Michelle Gaulier, responsable de la commission des élections, ouvrira une Boite Postale du 14 au 28 novembre, à Saint Benin d'Azy, pour les votes par correspondance. Les votes devront arriver au plus tard le 04 novembre 2015.
- es dossiers de candidatures devront arriver chez Mme Leroux au plus tard le 04 novembre 2015.

4. Modification des cotations

- Les cotations ont été faites par le CBF. Actuellement tous les propriétaires de bouviers, adhérents et non adhérents au CBF, ont la possibilité de faire coter leur chien.
Il nous apparaît anormal qu'un non-adhérent bénéficie d'autant d'avantages qu'un adhérent du CBF. Il est décidé, à l'unanimité des présents (10 voix pour) que seuls les adhérents pourront demander une cotation pour leur chien.
Il sera donc très important que les éleveurs donnent le nom des acheteurs de leurs chiots.
- Sur la grille des cotations, il est décidé de supprimer EXCELLENT AU CHAMPIONNAT DE FRANCE pour être étalon recommandé. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des présents (10 voix pour). Pour demander une cotation, le propriétaire du chien envoie le pedigree original à la responsable de la commission élevage, qui le revoie par courrier recommandé. Il sera désormais demandé une participation correspondant au montant de ce retour.
- Cette proposition est acceptée à l'unanimité (10 voix pour).
- Compte tenu des informations reçues de la Société Centrale Canine (Assemblée Générale de la SCC d'avril 2015), à partir du 01/01/2016, obligation sera faite aux éleveurs de faire pratiquer des tests ADN sur leurs géniteurs.
- Le test ADN sera nécessaire dès la cotation 2
- Il est décidé, d'autre part, à l'unanimité (10 voix pour), que le Club du Bouvier des Flandres soumette à la Société Centrale Canine que dès le 01/01/2016, les tests ADN soient rendus obligatoires pour la confirmation des bouviers des Flandres.

5. Dernières mises au point de la Nationale d'Elevage 2015

Tout est réglé

- Les chiens seront obligatoirement identifiés
- Les chiens ayant un TAN, un TEST de caractère ou un CANT auront un carton spécial fait uniquement pour le jour de la Nationale.
- Nous rappelons que seuls les chiens, mâles et femelles des classes intermédiaire, ouverte ou travail, titulaires d'un TAN, TEST de caractère, CANT ou brevet de travail, pourront obtenir le CACS ou la réserve.
- Le traiteur et la salle pour le repas du samedi soir sont choisis et retenus

6. Courrier concernant l'exposition de Bailleul sur Thérain

- Débat autour du courrier de M Henry concernant son différend avec M Lecaë à l'exposition de Bailleul sur Thérain. Le Comité considère ne pas avoir autorité à arbitrer. Nous sommes en attente de renseignements provenant de la Société Centrale Canine.

7. Prévisions Nationale d'Elevage 2016

- Lieu : la Souterraine (26)
- 10 voix pour
- Dates : 10 – 11 septembre ou 17 – 18 septembre 2016 selon possibilités.
- Jury : à déterminer.

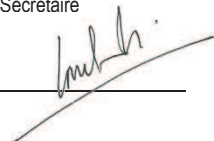
8. Questions diverses

- Alors que la Société Centrale Canine nous avait recommandé de refuser les confirmations à domicile, le président du club a reçu un message lui conseillant de revenir sur notre décision.
- Le CBF refuse ces confirmations à domicile et n'accepte que les séances organisées par les Canines. Un courrier a été adressé dans ce sens à la SCC. Nous attendons une réponse.
- La trésorière soumet aux membres du Comité les comptes d'exploitation de l'année 2014 qui font ressortir un excédent de 1348,93€.
- A Grande Synthe, n'ayant pas obtenu la moyenne requise, M Lecaë n'avait pas réussi son examen pour être juge. Messieurs Reguer et Masson, juges qualifiés et formateurs concours, ont contacté le président du CBF pour demander s'il n'était pas possible d'organiser une séance de repêchage pour M Lecaë. Selon le règlement des juges de la SCC, cette demande ne peut être acceptée, M Lecaë ayant atteint la limite d'âge requise.
- Corinne Jessin demande à ce que des rectifications soient apportées sur le site :
Correction des commissions après les démissions de Sylvaine Chapon et Raymond Nicolas
Correction des délégations
Suppression des informations qui datent de plusieurs années et qui sont obsolètes
Elle propose de relancer les candidatures des délégués. Trop de postes sont vacants. Il serait bon de mettre sur le site une carte montrant l'état des délégations.
Il faudrait aussi penser à créer dans le prochain Comité une commission de la communication.
- Afin de rendre la communication entre le club et les délégués plus aisée, notamment sur la mise à disposition des listes des adhérents de leurs délégations respectives, Corinne Jessin propose de créer un espace « délégation » sur le « bulletin officiel ». Chaque délégué régional ou départemental aura un accès personnalisé à la liste et à la géolocalisation des adhérents de la région ou du département. Tous les membres du Comité auront un accès à tous les départements.
- En ce qui concerne les statuts du Club, la SCC demande à ce que nous envoyons nos propositions. Il faut que le projet envoyé soit présenté et approuvé par les adhérents en Assemblée Générale extraordinaire
Elle aura lieu à la Souterraine lors de notre Nationale d'Elevage. Si cette AG extraordinaire ne réunit pas le nombre d'adhérents voulus (1/4 au moins des adhérents), elle sera transformée en AG ordinaire le même jour. (Titre IV – article 20)
Ce point sera précisé sur le site et sur le bulletin : « Présentation et approbation des statuts et du règlement intérieur du CBF modifiés »
- En ce qui concerne le règlement intérieur :
voir comment il serait possible d'organiser des votes par internet
Supprimer les lettres recommandées pour les rappels de paiement de cotisation

La séance est levée à 16.00h.

LAGNIE Bernard
Le Président

LOMBARDI Annie
Secrétaire

Prochaine réunion : 24 Octobre 2015 (à Aubervilliers - 93)